



92 Montée de la Mairie- 73460 TOURNON
04 79 38 51 90 - mairie@tournon-savoie.com
<http://www.tournon-savoie.com>

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 JUIN 2026
L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX
LE CINQ JUIN A 19H00

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	14	14

Date convocation	Date affichage	N° délibération
03/06/2026	03/06/2026	2026/40

Présents : BERTHET Sandrine, CARMONA David, CHARDONNET Emilie, CHATELAIN Éric, CHEVRIER-GROS Anne-Lise, COMBAZ BEN ARIBA Shaina, DELATTRE Carole, FLORES Patrice, LASSIAZ Fabienne, MARCHI Arnaud, MURAZ-DULAURIER Gilles, OMELTCHENKO Luc, RIMBOUD Christelle, TRABICHER Jerry

Absents : LASSIAZ Zakari

Secrétaire : MARCHI Arnaud

A 19h15, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DELIBERATION N°2026/40

Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles – Bois des Culattes – Représentation au Comité de Site

Le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles a été voté par le Conseil Départemental le 20 juin 2025 et est applicable pour les 5 prochaines années (2025-2029).

Le site de la forêt alluviale de Tournon (Bois des Culattes) a été retenu par la commune.

Par délibération du 25 septembre 2025, l'Agglomération Arlysère a pris en charge le pilotage du site ENS du Bois des Culattes (forêt alluviale de Tournon).

Le rôle de la Communauté d'Agglomération Arlysère est ainsi de :

- Installer, réunir et présider le Comité de site ENS, organe de suivi du site,
- Concerter les acteurs du territoire concernés pour définir le périmètre définitif du site,
- Établir une feuille de route concertée identifiant les premières opérations à mener sur le site,
- Rédiger un plan de gestion du site,
- Veiller ensuite à la mise en œuvre du plan de gestion,
- Assurer l'interface entre le Département et le comité de site sur la durée du Schéma Départemental.

Le Comité de site comprend les élus représentant Arlysère, les collectivités concernées, les structures environnementales locales et acteurs agricoles et forestiers locaux : les communes voisines de Gilly sur Isère et Notre Dame des Millères, Conservatoire des Espaces Naturels, Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), Albertville Nature, Association Partageons la Forêt Albertvilloise, Centre National de la Propriété Forestière, Union des Forestiers Privés – Arlysère, au moins un propriétaire forestier local, SAFER, Chambre d'Agriculteurs Savoie Mont Blanc, agriculteurs locaux, l'ACCA de Tournon, l'APPMA d'Albertville, SISARC, les représentants des activités de loisirs.

Sont candidats pour représenter la commune de Tournon au comité de site Espace Naturel Sensible :

- David CARMONA
- Luc OMELTCHENKO
- Zakari LASSIAZ
- Gilles MURAZ-DULAURIER
- Patrice FLORES
- Anne-Lise CHEVRIER-GROS

DÉCISION

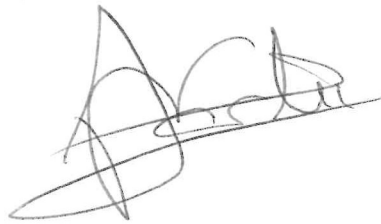
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ **APPROUVE** les candidatures de David CARMONA, Luc OMELTCHENKO, Zakari LASSIAZ, Gilles MURAZ-DULAURIER et Patrice FLORES, Anne-Lise CHEVRIER-GROS au comité de site de l'ENS

Le Maire,
Sandrine BERTHET



Le secrétaire de séance
Arnaud MARCHI



Transmis au contrôle de légalité

Le 06 JUIN 2026

Publié le 06 JUIN 2026